Lors de la cérémonie de clôture, le 20 octobre, au Cerap d'Abidjan-Cocody, la présidente de l'Ofaci, Mme Sangaré Namizata, a souligné que les droits de la femme en Côte d'Ivoire, voire sur le continent africain, restent encore méconnus, peu promus et même bafoués.

« Du fait des crises répétées, les violations des droits de la femme commises depuis plus d'une décennie, ont même entraîné le désintérêt de certaines femmes à l'idée de connaître leurs droits. C'est pour cette raison que l'Ofaci, par le biais de ce projet, veut permettre aux leaders féminins de s'impliquer davantage dans la défense et la protection des droits de la femme par la connaissance des mécanismes internationaux et nationaux prévus à cet effet », a-t-elle indiqué.

Considérant la femme comme le socle de la société, l'Ofaci met donc un point d'honneur à la formation des leaders féminins aux mécanismes internationaux et nationaux pour une protection efficiente des droits de celle-ci.

Le projet de formation sera exécuté dans 82 localités de la Côte d'Ivoire. Les leaders féminins ayant bénéficié de ladite formation, serviront de relais dans leurs localités respectives.

Par Narcisse Angan, http://fr.allafrica.com